

## Maladies interdisant la prise de Spedra

Adressez-vous à votre médecin pour évaluer votre situation en cas de :

- Allergie à un des produits contenus dans le Spedra.
- Maladies cardiaques, angine de poitrine.
- Survenue d'un AVC ou infarctus dans les 6 derniers mois.
- Problèmes de tension artérielle faible ou élevée non contrôlée par des médicaments.
- Graves problèmes rénaux ou hépatiques.
- Certaines maladies de l'œil.
- Priapisme, malformation anatomique du pénis, ulcère gastroduodéal ainsi qu'en cas de présence d'un quelconque trouble du saignement.